



COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29
Présents : 23
Absents : 6

L'An Deux Mille Vingt Trois, le six novembre dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 31 octobre 2023 et sous la présidence de Madame Pascale Tolfo, 1^{ère} Adjointe au Maire.

Pour : 26
Abstention : 1
Contre :

Présents : MM. Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Dersi, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffé, Guillot, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Tolfo, Valla, Vallon.

Excusés : Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Michel), M. Jouve (pouvoir à M. Mazeyrat), M. Peverelli (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Segueni (pouvoir à M. Griffé).

Absents : MM. Chezeau, Keskin.

Secrétaire : Mme Valla

Objet : Soutien à la Vie associative

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DÉCIDE l'attribution des subventions suivantes au profit d'acteurs du monde sportif pour leurs actions en faveur des jeunes Teillois :

- L'association JMX07 pour les résultats sportifs de Monsieur Jeremy Soler et la promotion de la Ville : **400 €** ;
- Le judo club Teillois : **700 €** ;
- Le Rugby Club Teillois : **700 €** ;
- Le Teil Basket Club : **700 €** ;
- Football Avenir Le Teil : **700 €** ;
- Le Teil Oasis Tennis de Table : **500 €**.

DÉCIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de **5000 €**, à l'amicale bouliste Mélas-La Violette pour la réalisation de travaux sur les installations mises à leur disposition.

DÉCIDE de l'attribution de la subvention suivante au titre de la vie associative :

- Lez'Arts Collectifs **2 500 €**
Dans le cadre de l'organisation du Festival « Karafon et compagnie » lors de la période estivale 2023

DÉCIDE de l'attribution de la subvention suivante au titre de l'animation de la vie locale :

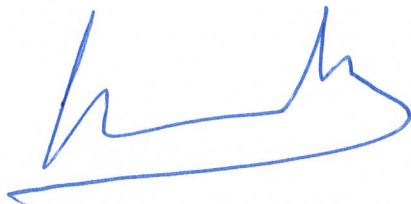
- Monteil Slide **1 000 €**
Pour sa participation à l'organisation à l'inauguration du skate-park du Teil le samedi 07 octobre 2023

DÉCIDE de l'attribution de la subvention suivante au titre de la politique de la ville, dans le cadre du Fonds de soutien aux habitants :

- Elec-Tic **500 €**
Pour son organisation d'un chantier participatif et d'une sortie découverte pour un groupe d'adolescentes

Pour extrait conforme

Le Maire,



Olivier PEVERELLI



Le Secrétaire de séance,



Fanny VALLA